



Ets WALLE

Pompes Funèbres – Marbrerie

SAS WALLE au capital de 220 000€ RCS LE MANS 325 101 434 SIREN 325 101 434 TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 63 325 101 434 CODE NAF 2370Z

SIRET (Siège social) 325 10143400190
Représentant légal : Monsieur Vincent WALLE (PDG)
ORIAS 07.02.79.34

Agence de Noyen sur Sarthe

ZA Le Tertre
72430 NOYEN SUR SARTHE
02.43.92.62.57
www.walle.fr

HABILITATION Noyen sur Sarthe 26-72-0056

DOCUMENTATION GÉNÉRALE Ets. WALLE Octobre 2026

Prestations règlementairement obligatoires en toutes circonstances	Prix TTC des prestations obligatoires en toutes circonstances			
Si le défunt en est porteur, le retrait d'une prothèse (stimulateur cardiaque) fonctionnant au moyen d'une pile incompatible avec l'inhumation ou la crémation. Retrait du Pace-maker	155.00 €			
La fourniture du cercueil avec une plaque d'identité, une cuvette étanche et quatre poignées.	de 699.00 € à 1999.00 € selon le modèle			
La housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière. Housse de transport	60.00 €			
Si vous optez pour une inhumation :				
Le personnel pour l'inhumation :				
Une équipe de 3 porteurs	390.00 €			
Le maître de cérémonie (demi journée)	174.00 €			
Le creusement et le comblement de la fosse 1 place	790.00 €			
L'ouverture et la fermeture du caveau sans monument	320.00 €			
Si vous optez pour une crémation :				
Le personnel pour la crémation avec cérémonie religieuse :				
Une équipe de 3 porteurs	390.00 €			
Le maître de cérémonie (1 journée)	247.00 €			
Le personnel pour la crémation avec cérémonie civile :				
Le maître de cérémonie (1 journée)	247.00 €			
La fourniture de l'urne avec la plaque	de 55.00 € à 360.00 € selon le modèle			
Scellement d'urne	90.00 €			
Dépôt en columbarium	90.00 €			
Inhumation (avec monument)	435.00 €			
Dispersion	74.00 €			

DOCUMENTATION GÉNÉRALE Ets. WALLE Octobre 2026

NOTICE D'INFORMATION EN APPLICATION DE L'ARRÊTÉ DU 11 JANVIER 1999 MODIFIÉ RELATIF À L'INFORMATION SUR LES PRIX DES PRESTATIONS FUNÉRAIRES

La présente notice synthétise les informations essentielles à connaître avant la souscription d'un engagement auprès d'un opérateur funéraire. Les informations complètes sur les services proposés figurent dans la documentation générale mise en libre consultation par l'opérateur funéraire dans son établissement et, le cas échéant, sur son site internet. Des informations pratiques sont également disponibles sur les sites <https://www.service-public.gouv.fr/> (rubrique « Un proche est décédé »), www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr (rubrique « Après le décès en EHPAD ») et www.economie.gouv.fr/dgccrf

Préalablement à toute démarche auprès d'un opérateur funéraire :

- les funérailles engendrent généralement des frais. Par anticipation d'un décès et, en tout état de cause, avant de vous engager avec un opérateur funéraire, pensez à vérifier si le défunt a souscrit un contrat obsèques. Pour ce faire, vous pouvez notamment interroger l'AGIRA via son formulaire en ligne (www.agira-vie.fr/obsèques).

- A défaut, les funérailles seront à régler par les héritiers, qui peuvent recourir aux avoirs bancaires du défunt ;

- l'inhumation ou la crémation du défunt doit s'organiser dans un délai de 14 jours calendaires (*). Ce délai doit

vous permettre d'obtenir des devis établis par différentes entreprises de pompes funèbres pour les comparer ;

- la liste des opérateurs funéraires habilités est affichée dans les locaux d'accueil des chambres mortuaires, funéraires et des crématoriums et est disponible en préfecture, en mairie et dans les établissements de santé. La liste des chambres funéraires habilitées est disponible dans ces mêmes établissements et affichée dans les locaux des chambres mortuaires des établissements de santé.

Lorsque vous vous rendez chez un opérateur funéraire :

- la remise du devis funéraire est gratuite et sans engagement. Si vous acceptez le devis, un bon de commande sera établi pour concrétiser l'accord ;

- la notice d'information sur les soins de conservation doit vous être remise par l'opérateur funéraire ;

- en cas de litige avec l'opérateur funéraire, vous pouvez saisir le médiateur de la consommation auquel il a adhéré.

Certaines prestations sont réglementairement obligatoires :

- la fourniture du cercueil avec une plaque d'identité, une cuvette étanche et quatre poignées ;

- la housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière ;

- si le défunt en est porteur, le retrait d'une prothèse (stimulateur cardiaque) fonctionnant au moyen d'une pile incompatible avec l'inhumation ou la crémation ;

- si vous optez pour une inhumation : le personnel pour l'inhumation, le creusement et le comblement de la fosse, l'ouverture et la fermeture du caveau ;

- si vous optez pour une crémation : le personnel pour la crémation, la fourniture de l'urne avec la plaque et les prestations associées (scellement, dépôt en columbarium, inhumation sinon dispersion).

Certaines prestations ne sont réglementairement obligatoires qu'en fonction des circonstances :

- les soins de conservation (actes de thanatopraxie) en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les règles fixées par la compagnie aérienne ;

- le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur en cas de cercueil fermé soit à résidence, soit dans un édifice cultuel ou dans un caveau provisoire, pour une durée excédant six jours, en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les règles fixées par la compagnie aérienne, et en cas d'infection transmissible ou décision du préfet.

Vous pouvez librement accepter ou refuser les autres prestations qui vous sont proposées, dans la mesure où elles sont optionnelles.

Le transport du corps avant et après mise en bière est réalisé en fonction des circonstances et de vos choix. Dans tous les cas, il doit être opéré par un véhicule funéraire conforme aux prescriptions techniques prévues par la réglementation.

Avant mise en bière, le transport du corps du défunt vers le lieu de mise en bière, où il va être conservé à cet effet, doit intervenir dans les 48 heures suivant le décès.

Ce lieu peut être, au choix de sa famille :

- son domicile (y compris un EHPAD) ou la résidence d'un membre de sa famille. La conservation du corps peut notamment être réalisée par la location d'un matériel de réfrigération ou la pose de carboglace, à la charge des familles. Les frais liés à la présence du défunt en EHPAD jusqu'à l'inhumation ou la crémation, qui a lieu au plus tard 14 jours calendaires suivant le décès, sont ceux relevant du contrat d'hébergement, sans frais spécifiques supplémentaires ;

- une chambre mortuaire, lorsque l'EHPAD ou l'établissement de soins en dispose. Dans ce cas, la mise à disposition de la chambre mortuaire est gratuite pendant 3 jours ;

- une chambre funéraire gérée par une commune, un opérateur funéraire ou une association. Le séjour du corps en chambre funéraire est payant. Toutefois, lorsque l'autorisation du transfert du défunt a été demandée à la famille par l'établissement de santé sans chambre mortuaire ou l'EHPAD, les frais de transport du corps vers la chambre funéraire et les trois premiers jours suivant l'admission sont payés par l'établissement. Ces frais ne peuvent donc être facturés aux familles.

La dispersion des cendres en pleine nature par la famille est libre et gratuite mais elle doit être déclarée auprès de la mairie de la commune du lieu de naissance du défunt. Seule la dispersion des cendres réalisée par un opérateur funéraire habilité peut donner lieu à une facturation.

(*) Ce délai peut varier en raison du lieu (outre-mer, pays étranger ou sur la voie publique) ou des causes (maladie, obstacle médical-légal, recherche en vue d'analyses) du décès. Veuillez-vous informer auprès de votre opérateur funéraire.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE Ets. WALLE Octobre 2026

1. Préparation, Organisation des obsèques	Prix TTC des prestations obligatoires en toutes circonstances	Prix TTC des prestations obligatoires en fonction des circonstances	Prix TTC des prestations non obligatoires	
Admission Chambre Funéraire (<i>Nuit, Week-End et Jour Férié</i>)			249.00 €	
Admission Chambre Noyen-sur-Sarthe			175.00 €	
Boîte à Dons			10.00 €	
Chambre funéraire - Jour supplémentaire			64.00 €	si délais imposé par la famille
Chambre funéraire cellule réfrigérée			36.00 €	par jour
Chambre funéraire Mise à dispo salon pour levée de corps			83.00 €	
Chambre funéraire Noyen-sur-Sarthe (4 jours)			329.00 €	
Démarches et Honoraires toutes communes à l'exception de LE MANS			199.00 €	
Démarches et Honoraires uniquement LE MANS			279.00 €	
Location laboratoire			100.00 €	pour confrère
Prise en charge			88.00 €	
Prise en charge (<i>Nuit, Week-End et Jours Fériés</i>)			169.00 €	
Retrait du Pace-maker	155.00 €			
Soins de conservation			355.00 €	
Soins de conservation (<i>Week-End et Jour Férié</i>)			425.00 €	
Table réfrigérante			118.00 €	
Toilette funéraire (<i>habillage</i>)			145.00 €	
Toilette funéraire (<i>habillage</i>) (<i>Week-end et Jours Férié</i>)			225.00 €	

DOCUMENTATION GÉNÉRALE Ets. WALLE Octobre 2026

2. Transport du défunt avant Mise en bière (sans cercueil)	Prix TTC des prestations obligatoires en toutes circonstances	Prix TTC des prestations obligatoires en fonction des circonstances	Prix TTC des prestations non obligatoires	
Brancardier			59.00 €	par brancardier
Brancardier (Nuit, Week-End et Jours Fériés)			79.00 €	2 brancardiers pour sortie Nuit WE et jours fériés
Housse de transport	60.00 €			
Transport avant mise en bière			280.00 €	
Transport avant mise en bière (Nuit, Week-End et Jour Férié)			355.00 €	
Transport avant mise en bière au km			1.35 €	du KM
Transport avant mise en bière Local			170.00 €	Transport même commune

DOCUMENTATION GÉNÉRALE Ets. WALLE Octobre 2026

3. Cercueils et accessoires	Prix TTC des prestations obligatoires en toutes circonstances	Prix TTC des prestations obligatoires en fonction des circonstances	Prix TTC des prestations non obligatoires	
Capiton BOHEME Beige			299.00 €	
Capiton ECO Dentelle Blanc			115.00 €	
Capiton EDEN			369.00 €	
Capiton LINELINA			389.00 €	
Capiton MIDNIGHT			409.00 €	
Capiton Opale Bleu			239.00 €	
Capiton Opale Gris			239.00 €	
Capiton Opale Rose			239.00 €	
Capiton ORME Beige			279.00 €	
Capiton VERDON Beige sans volant			169.00 €	
Cercueil Breteuil en 195/65 Hors Côte pin crémation	1 260.00 €			
Cercueil Breteuil pin crémation	990.00 €			
Cercueil chêne rustique parisien PARCEY (ex PARLAN)	1 350.00 €			
Cercueil chêne rustique parisien PARLY (ex PARIBASE)	1 050.00 €			
Cercueil NEPTUNE blanc tombeau chêne inhumat° (ex TERLAN)	1 999.00 €			
Cercueil Paribase en 195/60 Hors Côte chêne inhumation	1 280.00 €			
Cercueil Parisien mouluré en 185/65 Hors Côte chêne inhumation	1 560.00 €			
Cercueil pin village TALLANS modèle tombeau (ex TREBES)	1 150.00 €			
Cercueil PRECIAL en pin rustique crémat°/inhumat° (ex PREVAL)	699.00 €			
Cercueil Roussillon chêne inhumation	1 775.00 €			
Cercueil Sonnac chêne inhumation	1 595.00 €			
Cercueil Sonnac en 188/65 Hors Côte chêne inhumation	1 960.00 €			
Cercueil Talensac pin crémation	1 390.00 €			
Cercueil Thuir chêne inhumation	1 390.00 €			
Cercueil Thuir en 185/65 Hors Côte chêne inhumation	1 650.00 €			
Cercueil Tréal en 185/65 Hors Côte pin crémation	1 580.00 €			
Cercueil Tréal en 195 Hors Côte pin crémation	1 560.00 €			
Cercueil Tréal pin crémation	1 240.00 €			
Cercueil Vinci chêne inhumation	1 959.00 €			

DOCUMENTATION GÉNÉRALE Ets. WALLE Octobre 2026

4. Mise en bière et fermeture du cercueil	Prix TTC des prestations obligatoires en toutes circonstances	Prix TTC des prestations obligatoires en fonction des circonstances	Prix TTC des prestations non obligatoires	
Mise en bière 2 personnes			121.00 €	
Mise en bière 2 personnes + Transport + Corbillard + équipement			461.00 €	

DOCUMENTATION GÉNÉRALE Ets. WALLE Octobre 2026

5. Transport du défunt après mise en bière	Prix TTC des prestations obligatoires en toutes circonstances	Prix TTC des prestations obligatoires en fonction des circonstances	Prix TTC des prestations non obligatoires	
Déplacement des porteurs			101.00 €	
Transport de corps en cercueil au dessus de 50 km			1.25 €	du KM
Transport de la famille			1.26 €	du KM
Transport forfait moins de 50 km en cercueil			150.00 €	
Transport pour se rendre au crématorium			280.00 €	

DOCUMENTATION GÉNÉRALE Ets. WALLE Octobre 2026

6. Cérémonie funéraire	Prix TTC des prestations obligatoires en toutes circonstances	Prix TTC des prestations obligatoires en fonction des circonstances	Prix TTC des prestations non obligatoires	
Chauffeur Corbillard pour transport extérieur			162.00 €	
Corbillard à la cérémonie			230.00 €	
Maitre de Cérémonie (<i>demi journée</i>)	174.00 €			
Maitre de Cérémonie pour créma (<i>1 journée</i>)	247.00 €			
Montage et mise à disposition d'un barnum			155.00 €	
Porteurs au départ ou arrivée directe			238.00 €	
Préparation Cérémonie Civile			93.00 €	
Registres et Matériels			67.00 €	
Salle de Cérémonie du Canada/Solesmes compris convivialité			190.00 €	
Salle de Convivialité du Canada/Solesmes seule			90.00 €	
une équipe de 3 Porteurs	390.00 €			

DOCUMENTATION GÉNÉRALE Ets. WALLE Octobre 2026

7a. Inhumation	Prix TTC des prestations obligatoires en toutes circonstances	Prix TTC des prestations obligatoires en fonction des circonstances	Prix TTC des prestations non obligatoires	
Cadre ciment 200 x 100			190.00 €	
Caveau enfant une case en panneaux			443.00 €	
Caveau une case (C2CS : 1 650 €, C3CS : 2 150 €)			1 090.00 €	
Caveau une case en panneaux			979.00 €	
Cercueil reliquaire pour exhumation 60 cm			115.00 €	
Creusement de fosse 1 place	790.00 €			
Creusement de fosse 2 places	1 050.00 €			
Creusement et comblement de fosse enfant	220.00 €			
Croix où piquet de repère			55.00 €	
Démolition caveau (caveau 2 places)		350.00 €		
Démontage et Remontage d'un monument double			940.00 €	
Démontage et Remontage d'un monument simple			650.00 €	
Déplacement pour Gravure, collage photo, Nettoyage...			55.00 €	
Evacuation monument ou cercueil			93.00 €	
Exhumation d'un corps pour réduction		189.00 €		
Frais de salubrité et d'hygiène			40.00 €	
Housse de transport exhumation (<i>réquisition</i>)			102.00 €	
Jeu de dalles			150.00 €	
Ouverture de caveau dans l'allée			550.00 €	
Ouverture de caveau sans monument	320.00 €			
Ouverture de caveau suite Démontage			120.00 €	
Enlèvement de la tombale pour l'ouverture			540.00 €	
Porte de fermeture de caveau (<i>sans serrure</i>)			102.00 €	
Remblaiement de caveau (6 tonnes de terre pour un caveau 2 cases)		230.00 €		
Semelle ciment 240 x 140			310.00 €	

DOCUMENTATION GÉNÉRALE Ets. WALLE Octobre 2026

7b. Crémation	Prix TTC des prestations obligatoires en toutes circonstances	Prix TTC des prestations obligatoires en fonction des circonstances	Prix TTC des prestations non obligatoires	
Caveau urne béton avec couvercle béton Taille beton 60/60/60			473.00 €	
Démontage et remontage d'un monument cinéraire			313.00 €	
Dispersion des cendres	74.00 €			
Ouverture de case de columbarium ou caverne	90.00 €			
Ouverture de caveau pour dépôt d'urne	435.00 €			
Personnel à la remise de l'urne au cimetière	77.00 €			
Personnel à l'attente de l'urne			85.00 €	
Plaque bronze pour dispersion			270.00 €	
Scellement de l'urne sur un monument	90.00 €			

DOCUMENTATION GÉNÉRALE Ets. WALLE Octobre 2026

8. Frais avancé pour le compte de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles	Prix TTC des prestations obligatoires en toutes circonstances	Prix TTC des prestations obligatoires en fonction des circonstances	Prix TTC des prestations non obligatoires	
Avis décès dans Journal			350.00 €	pour 1 département environ
Culte 49			300.00 €	pour le 49
Culte 72			220.00 €	pour le 72
Frais de confrère POMPES FUNEBRES				Suivant devis PF
Redevance crémation sans cérémonie / Ruaudin		603.00 €		
Remerciement Maine Libre et Ouest-France			95.00 €	suivant département
Taxe de créma. adulte le Mans grande salle / Ruaudin		784.00 €		
Taxe de créma. adulte le Mans OGF		660.00 €		
Taxe de créma. adulte le Mans petite salle / Ruaudin		669.00 €		
Taxe de créma. Montreuil Juigné avec cérémonie		884.52 €		
Taxe de créma. Montreuil Juigné Service de la crémation		804.93 €		
Taxe de créma. SOFCO Loire Authion 1/2h Recueillement		795.00 €		
Taxe de Labo CHU Angers			45.00 €	si soin au CHU Angers
Vacation de police (VP + nom commune)		25.00 €		suivant commune

DOCUMENTATION GÉNÉRALE Ets. WALLE Octobre 2026

9. Autres prestations	Prix TTC des prestations obligatoires en toutes circonstances	Prix TTC des prestations obligatoires en fonction des circonstances	Prix TTC des prestations non obligatoires	
Démontage monument et mise à la Décharge			220.00 €	
Gravure de lettres en atelier			11.00 €	par lettre
Gravure de lettres sur plaque			5.50 €	par lettre
Gravure de motifs (<i>en fonction de la taille</i>)			503.00 €	
Gravure extérieure (<i>sur Stèle ou Tombale</i>)			11.00 €	par lettre + DPL
Lettre Bronze			30.00 €	par lettre
Mise en place d'un béton pour recevoir gravillons			115.00 €	
Motif gravé sur plaque (<i>en fonction de la taille</i>)			105.00 €	
Nettoyage du caveau			115.00 €	
Nettoyage monument granit poli			82.00 €	ajouter DPL
Nettoyage monument granito ciment			126.00 €	ajouter DPL et PRD
Peinture des lettres en Noir, Blanc, Rouge			3.10 €	par lettre
Peinture des lettres en Or ou Argent			4.00 €	par lettre
Produit décapant (<i>pour granito ciment</i>)			48.00 €	
Redressage du monument			220.00 €	
Réfection des joints Ciment			104.00 €	
Réfection des joints Rubson			93.00 €	
Repolissage de la stèle pour effacer gravure			440.00 €	Plaque Columbarium 110 € +DPL
Sac de 25 kg de galets blancs			50.00 €	
Sac de 25 kg de gravillons blancs			40.00 €	
Travaux divers (<i>ex dépolissage semelle La Flèche 200 €</i>)			119.40 €	Prix selon devis
Une photo 9/12 porcelaine couleur			183.00 €	Différents codes/tailles/couleurs